

Octobre 2006

Québec, le 7 novembre 2006

Monsieur Réjean Richard  
Directeur des études  
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
425, boul. du Collège  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5

**Objet : Suivi de l'évaluation du programme *Techniques de l'informatique*  
(420.01)**

Monsieur le Directeur,

Lors de la réunion tenue le 23 octobre dernier, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné les suites que le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue a données au rapport d'évaluation du programme *Techniques de l'informatique*, conduisant à l'obtention du DEC. Dans ce rapport, la Commission formulait deux recommandations, l'une portant sur la systématisation des liens avec les entreprises, et ce, tant pour connaître leurs besoins que pour faire connaître les compétences des diplômés et l'autre sur l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA).

Au terme de cet examen, la Commission constate que le Collège a consenti des efforts appréciables pour améliorer différents aspects de la mise en œuvre du programme. Il a ainsi assuré un suivi à la recommandation ayant trait à l'application de la PIEA et la Commission a pu apprécier la portée des moyens mis en œuvre par le Collège à cet égard. Il a aussi mené des actions pertinentes au regard de l'ensemble des suggestions que la Commission lui avait formulées.

La Commission observe aussi que le Collège s'est également donné des moyens pour impliquer les entreprises dans la mise en œuvre du programme en objectifs et standards. Elle remarque également que le Collège entend procéder, à compter du printemps 2007, à une veille technologique, et ce, par le biais d'une relance annuelle des diplômés. Cependant, ces efforts de rapprochement des entreprises n'ont pas donné lieu à l'établissement de mécanismes de liaison permanents et récurrents avec le Collège. La Commission estime que le Collège aurait dû continuer sur son erre d'aller et en profiter pour systématiser ses liens avec les entreprises du secteur.

En conséquence, la Commission demande au Collège de prendre les moyens appropriés pour corriger la situation et de l'en informer.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur